



## *Comité Départemental de Cyclotourisme de la Sarthe*

# **Compte-rendu des Assemblées Générales 2021** **du 14 novembre à Parigné-l'Evêque**

Sur les 34 clubs du codep, 32 sont présents ou représentés. Ils disposent de 123 voix sur un total départemental de 139 voix, soit environ 88 % des voix. Les MI n'ont plus de représentant.

### **Ouverture des AG (Mireille Touchard)**

La présidente du codep remercie l'ensemble des participants (les élus, les présidentes et présidents, les amis cyclos, les personnalités présentes) pour leur présence, la commune de Parigné-l'Evêque pour avoir offert cette belle salle pour cette AG, les Copains du Vélo pour l'organisation de cette journée qui se veut enrichissante et conviviale malgré les restrictions sanitaires dues au covid.

#### **Sont excusés :**

Madame Martine CANO, Présidente de la Fédération Française de Cyclotourisme

Madame Anne-Marie FRANCOIS, Présidente du CoReg des Pays de la Loire

Monsieur Gérard HAMON, Président d'honneur du CoReg des Pays de la Loire.

Monsieur François BEAUDOUIN, Président du CoDep de l'Orne, responsable de la commission ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP à la fédération.

Monsieur René BRUGGER, Président du CDOS

### **Accueil des participants (Franck Chaussumier) :**

Franck, président du club de Parigné-l'Evêque, remercie les participants à cette assemblée pour leur présence puis présente son club et en fait un bref historique.

### **Accueil de Mme la maire de Parigné-l'Evêque :**

Mme la maire remercie également les personnes présentes pour leur présence puis félicite le club local pour son organisation et, enfin, présente sa commune « en toute objectivité »...



## **Assemblée Générale Extraordinaire**

But : modification des statuts du codep

### **Nouvelle rédaction du préambule pour intégrer l'usage du VAE :**

*Comme indiqué dans les statuts de la Fédération française de cyclotourisme (FFCT), le cyclotourisme est une activité sportive de loisir et de plein air, touristique et culturelle, excluant la compétition et pratiquée sans but lucratif. Il utilise le cycle mû principalement par la force musculaire. L'usage du vélo à assistance électrique (VAE) homologué est autorisé à condition de respecter la charte rédigée par la Fédération Française de Cyclotourisme pour ces utilisateurs.*

### **Modalités de vote élargies dans le TITRE II concernant l'Assemblée Générale :**

*Tous les modes de vote sont permis (vote traditionnel par bulletin avec pouvoir, vote par correspondance, vote électronique) et laissés au choix du comité directeur du comité départemental.*

Ces modifications sont votées à l'unanimité des présents et représentés.

## **Assemblée Générale Ordinaire**

### **Rapport moral (Mireille Touchard) :**

En 2021, l'activité du cyclotourisme en Sarthe a encore été fortement bouleversée par la situation sanitaire. Trois clubs n'ont pas renouvelé leurs adhésions à la fédération avec pour conséquence une réduction du nombre de licenciés. Durant cette période, le comité départemental vous a tenu informés des différentes dispositions règlementaires au fur et à mesure que la situation évoluait. Dans ce contexte particulier, les commissions ont tout de même avancé dans leurs travaux comme vous le verrez dans le compte-rendu de chacune d'elles. Les contraintes sanitaires ont également impacté les randonnées inscrites au calendrier de l'année.

Néanmoins, en juin, nous avons participé à la journée « Beaux Défis » en partenariat avec le comité sport adapté, en juillet à cinq séances de « Cet été, la Sarthe Destination Sports » avec les jeunes des centres aérés, sous la forme de trois ateliers de maniabilité et deux sorties VTT. Des cyclos ont accompagné la compagnie ONIRI 2070, théâtre ambulant, lors de leur itinéraire à bicyclette entre deux

représentations. En septembre, nous étions présents lors du départ du Vital Tour, au Mans, en faveur des cyclos cardiaques. Nous avons assuré l'accueil et l'accompagnement de « Psycyclette » organisé par l'UNAFAM et un atelier maniabilité lors de la 3ème édition de la « Journée Évasion » au MMARENA en faveur des enfants malades et/ou en situation de handicap. Puis début octobre, nous avons participé à « Faites du vélo » à Allonnes.

N'oublions pas non plus, l'organisation phare 2021 du comité, le voyage itinérant des féminines « Toutes à Toulouse » en septembre ainsi que l'organisation du concours départemental d'éducation routière.

Le comité a par ailleurs aidé financièrement les clubs en remboursant les premières licences féminines, les licences des personnes en situation de handicap, en versant une aide pour l'accueil des jeunes et leurs déplacements aux manifestations jeunes, etc.

Ce bilan, riche en actions, malgré la situation sanitaire, l'est aussi grâce au soutien que nous apportent l'ensemble de nos partenaires (fédération, comité régional, conseil départemental, CDOS, cohésion sociale), qui sont attentifs à nos efforts, reconnaissent notre savoir-faire et nous soutiennent dans nos actions. Nous les en remercions.

Pour 2022, le comité a l'espoir de retrouver la convivialité, le bonheur partagé lors des manifestations inscrites au calendrier, sans oublier la Sécurité, priorité de notre fédération.

## **Rapport financier (Gilbert Paillette) :**

### **Compte de résultats :**

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
<b>60- Achat</b>	<b>515,63 €</b>	<b>70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>135,00 €</b>
Achats non stockés de matières et de fournitures	8,23 €	Vente de marchandises	135,00 €
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	- €	Produits des activités annexes	- €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	507,40 €		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>685,00 €</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>6 340,97 €</b>
Locations	638,00 €	État: ANS, ARS, ...	- €
Assurance	47,00 €		
Divers	- €	Département(s):	153,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>26 492,17 €</b>		
Publicité, publication	327,25 €	Subvention communauté de communes	- €
Déplacements, missions	25 873,48 €		
Frais postaux et de télécommunications	249,14 €	Fédération	5 387,97 €
Services bancaires, autres	42,30 €	Autres recettes (Toutes à Toulouse)	800,00 €
Charges sociales	- €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>11 101,00 €</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>1 810,00 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>109,07 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>29 502,80 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>17 686,04 €</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>370,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>370,00 €</b>
Personnel bénévole	370,00 €	Bénévolat	370,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>29 872,80 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>18 056,04 €</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-11 816,76 €</b>		

Le déficit est essentiellement dû à « Toutes à Toulouse » mais les comptes de cette organisation ne sont pas soldés. On doit notamment encore recevoir plus de 6245 € de subventions (du coreg, de la fédération) et de reliquats de participations.

A noter : des dépenses prévues dans le budget prévisionnel 2020-2021 n'ont pas été faites en raison du covid 19.

Bilan comptable :

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	27 080,98 €
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	-11 816,76 €
Autres immobilisations financières	- €	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	- €
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>- €</b>	<b>Total fonds propres</b>	<b>15 264,22 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>DETTES</b>	
Créances	500,00 €	Emprunts et dettes accumulées	- €
Disponibilités / Trésorerie	17 406,70 €	Fournisseurs et comptes rattachés	2 642,48 €
Charges constatées d'avance	- €	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	- €
<b>Total actif circulant</b>	<b>17 906,70 €</b>	Produits constatés d'avance	- €
		<b>Total dettes</b>	<b>2 642,48 €</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>17 906,70 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17 906,70 €</b>

Comptes de « Toutes à Toulouse » sur 4 exercices comptables :

<b>TOUTES A TOULOUSE SUR 4 ANNÉES COMPTABLES</b>			
<b>Années</b>	<b>Charges</b>	<b>Recettes</b>	<b>Écart</b>
2018/2019	4 070,23 €	5 920,00 €	1 849,77 €
2019/2020	12 839,53 €	18 150,00 €	5 310,47 €
2020/2021	25 207,76 €	11 884,00 €	-13 323,76 €
2021/2022 (estimation)		6 245,00 €	6 245,00 €
<b>Totaux</b>	<b>42 117,52 €</b>	<b>42 199,00 €</b>	<b>81,48 €</b>

A noter que l'écart global entre les charges et les recettes est de 81,48 €.

Etat des comptes :

<b>ÉTAT DES COMPTES BANCAIRES</b>	
Compte courant au 30/09/2021	3 323,75 €
Compte Épargne au 30/09/2021	14 082,95 €
	17 406,70 €
Compte courant au 12/11/2021	4 991,64 €
Compte Épargne au 12/11/2021	15 082,95 €
	20 074,59 €

## Budget prévisionnel 2021-2022 :

BUDGET PREVISIONNEL 2021-2022		
Action	Dépense	Recette
Féminines/Licences féminines	1 100,00 €	- €
Jeunes (dont licences jeunes)	1 200,00 €	- €
Photos	240,00 €	- €
Challenge	400,00 €	- €
Aide aux Clubs / Accueil Formations	1 200,00 €	- €
Licence handicap	250,00 €	- €
Bombes Peinture	300,00 €	735,00 €
Toutes à Toulouse	6 380,00 €	6 245,00 €
Récompenses	400,00 €	- €
Formation	600,00 €	
Repas Formation/AG	700,00 €	
Gobelets rétractables		750,00 €
Frais Généraux	4 290,00 €	
Subventions		4 150,00 €
Aide Fédération		5 300,00 €
Produits Excep. Intérêts		130,00 €
Tourisme	300,00 €	50,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>17 360,00 €</b>	<b>17 360,00 €</b>

### **Rapport du contrôleur aux comptes (Patrick Desmaroux) :**

Après avoir pris connaissance des relevés des différents comptes et du bilan tel qu'il est soumis à l'Assemblée Générale, j'estime que les comptes et le bilan tels qu'ils ont été présentés sont exacts et qu'ils représentent sincèrement la situation financière du Comité Départemental de La Sarthe à ce jour.

### **Votes :**

Ces deux rapports statutaires (moral et financier) sont adoptés à l'unanimité.

### **Intervention de Monsieur Desmazières :**

Mr Desmazières, en charge de l'itinérance en Sarthe intervient maintenant car il doit partir tôt.

L'itinérance comporte le tourisme fluvial (action coordonnée avec la Mayenne et le Maine et Loire), le canoë-kayak, le tourisme équestre et le cyclotourisme.

Déjà 67 départements font parties de l'association « Vélo et Territoires », ce qui montre la prise de conscience croissante de l'importance du vélo par les élus départementaux.

En 2021, malgré la crise sanitaire il y a eu 11 % de passages de randonneurs en plus.

En Sarthe, 50% des cyclotouristes viennent pour des circuits de moins de 200 km et ils dépensent en moyenne 60 € par jour.

La Vélobuissonnière a maintenant beaucoup plus de visibilité avec ce nouveau nom, la V44 n'est pas parlant. Elle a 180 km en Sarthe, démarre à Alençon et s'achève à Saumur. Elle fait partie des 10 parcours français les plus empruntés.

La Vallée du Loir à Vélo a un parcours de 320 km.

Des boucles touristiques sont développées autour de ces deux grands axes (respectivement nord-sud et est-ouest) pour enrichir l'offre de parcours et retenir les randonneurs en Sarthe.

Le département a pour but de créer encore 140 km de voies vertes. Un nouveau tronçon de 33 km va être inauguré en 2022. L'aménagement de l'ancienne ligne SNCF de La Flèche à La Suze va débiter mais ça va être long car il faut encore acheter certains terrains.

Un gros travail est effectué pour développer les accueils vélos. De plus en plus de professionnels y sont sensibilisés.

Les liaisons SNCF sont développées, les abris vélos, les campagnes de promotion également.

Trois enjeux fondamentaux sont définis :

- Entretien l'existant notamment à l'aide de la mise en place d'une organisation de veille avec deux audits par an.
- Favoriser les parcours sécurisés.
- Promotion des boucles loisirs, notamment auprès des Sarthois qui connaissent souvent moins bien leur département que certains non Sarthois.

Le département a enfin la forte volonté de poursuivre la réalisation des Boulevards Nature dans la métropole mancelle avec deux axes, nord-sud et est-ouest. Ce seront des parcours sécurisés pour traverser cette agglomération.

### **Rapport d'activité (Bernard Migot) :**

Cette année 2021, marquée par la pandémie covid 19 n'est évidemment pas du tout comme les précédentes. Mireille vient de parler de cette situation dans son rapport moral. Les activités ont été fortement en baisse. Même la photo a eu moins de succès que d'habitude ! La traditionnelle réunion des clubs a été supprimée.

Certaines actions seront détaillées dans les rapports des commissions.

De même, le recrutement de nouveaux licenciés a été impacté par les restrictions imposées et la peur des contaminations. Les effectifs des clubs sont donc globalement en baisse. Tout à l'heure je vous donnerai des chiffres.

Je vais donc me contenter de donner des compléments d'information avant de vous donner quelques éléments d'étude statistique de la population des licenciés sarthois en 2021.

#### **Réunions du CD:**

Le Comité Directeur du codep s'est réuni 5 fois, les 12 décembre, 1 mars, 13 avril, 16 juin et 20 octobre. Tous présidents de club ont reçu les comptes rendus de ces réunions, dans un but d'information.

#### **Dossiers de demande de subventions :**

L'élaboration de ces dossiers de demandes de subventions, leur défense auprès des organismes concernés puis la réalisation des bilans des actions subventionnées constituent un travail fondamental, souvent méconnu.

### **Quelques données statistiques :**

*Les chiffres fournis dans les tableaux des pages suivantes datent du 23 octobre. J'ai des données à cette date sur plusieurs années, elles permettent des comparaisons et d'évaluer des évolutions. Bien sûr ces chiffres bougent constamment, ainsi, l'effectif des licenciés FFCT en Sarthe était 1552 il y a 2 jours, et 1894 le 23 octobre.*

## Les licenciés de La Sarthe :

Les effectifs sont encore en baisse, encore plus nettement que les années passées (172 licenciés en moins soit 9 %) à comparer avec les baisses de 2020 (4%) et de 2019 (0,3 %). Les nombres de jeunes et de féminines sont également en baisse mais leurs pourcentages restent stables.

	jeunes (-25 ans)	féminines	hommes et garçons	membres individuels	licenciés des clubs	totaux
2016	176 (8,7%)	422 (20,9%)	1600	25	1997	2022
2017	169 (8,5%)	414 (20,7%)	1586	24	1976	2000
2018	182 (9,2%)	414 (20,9%)	1564	24	1954	1978
2019	161 (8,1%)	411 (20,8%)	1561	36	1936	1972
2020	143 (7,6%)	413 (21,8%)	1481	29	1865	1894
<b>2021</b>	<b>136 (7,9%)</b>	<b>363 (21,1%)</b>	<b>1359</b>	<b>23</b>	<b>1699</b>	<b>1722</b>

Au niveau national : les baisses sont similaires. Il y a 17,2 % de féminines et 9,1% de jeunes.

Au niveau régional : les effectifs subissent une baisse du même ordre (9882, soit -672 ou -6,4%).

## évolution du nombre de clubs :

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	<b>2021</b>
38	39	39	39	39	38	38	37	<b>34</b>

On a perdu l'Amicale des Cyclos Jalaisiens de Connerré,  
les Jeunes Vététistes Boësséens de Boëssé-le-Sec et Tourisme et Aventure du Mans.

## Répartition des âges des licenciés du codep :

	0-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	81-90
H	54	62	18	51	169	324	532	132	11
F	6	4	3	13	30	93	181	31	2
	60	66	21	64	199	417	713	163	13

Un « trou » demeure donc, comme les années passées, en début de période de vie active, c'est bien compréhensible.

Le cyclotourisme départemental reste donc pratiqué d'abord par les jeunes retraités et par les seniors et ceci jusqu'à un âge avancé. Il y a presque autant de licenciés de plus de 70 ans que de moins de 40 ans !

## Répartition des licenciés suivant leur pratique déclarée route-VTT-VTC :

	Hommes	Femmes	totaux
Route	806	285	1091
Route & VTT	422	64	486
VTT ou VTC	131	14	145
Totaux :	1359	363	1716

La proportion des licenciés pratiquant le VTT est donc assez importante (36 %) mais bien moins que la proportion de participants VTT dans nos organisations comportant des parcours adaptés.

les clubs du codep d'au moins 50 licenciés, selon les effectifs :

184	ACT Changé
136	Cyclo Spay
116	CSCM Le Mans
136	Cyclo Spay
98	RCL La Flèche
97	CC Téléché
79	ECT La Bazoge
77	SOM Cyclo VTT Le Mans
76	ASCA La Chapelle-St-Aubin
61	CF72 La Ferté-Bernard
61	CCY Yvré-l'Evêque
58	VLS Mamers
55	ABC Bessé-sur-Braye

### **Rapports des commissions :**

#### **Commission tourisme (Yannick Livet) :**

*Cette commission est actuellement formée d'Alain Auriault et de Yannick Livet.*

Yannick précise que Mr Desmazières a presque « tout dit » dans son intervention. Il ajoute qu'il a participé, avec Mireille et Bernard, à la réunion de travail à La Flèche pour le renouvellement de son label FFCT « Ville et Territoire Vélotouristique ». Cette journée avec le délégué fédéral (Baptiste Dupuis) a été positive et La Flèche, seule ville de la région à avoir ce label, devrait le garder encore pendant au moins 3 ans.

#### **Commission féminines (Catherine Broquet) :**

*Commission formée de Catherine Broquet, Maryvonne Dupin, Maryvonne Foucat, Mireille Touchard Monique Frèrejacques.*

Catherine commence par lire le compte rendu rédigé par Monique Frèrejacques sur « Toutes à Toulouse » pendant que des photos sur cet événement défilent à l'écran :



*« Enfin, le départ tant attendu est arrivé ce samedi 5 septembre. C'est de l'Abbaye de l'Épau au Mans que 61 féminines sont prêtes à avaler en 8 étapes les 750 km qui nous séparent de Toulouse, avec beaucoup de monde au départ pour les encourager. Un grand merci au CDOS représenté par le président René BRUGGER pour avoir offert un pot avec viennoiseries qui fut très apprécié. Après la traditionnelle photo de groupe, ce fut les remerciements aux partenaires qui pour la plupart étaient présents, à savoir, le Conseil départemental représenté par Monsieur Boussard, le Sénateur Monsieur de Nicolaï, Harmonie Mutuelle, le Crédit Mutuel, Ford automobiles, Mondovélo, la charcuterie Cosme.*

*Beau temps sur tout le parcours, nous sommes parfois passées à côté des gouttes, quel contraste avec notre voyage à Strasbourg. Tout s'est bien passé.*

*Notre doyenne d'âge de presque 80 ans (en décembre) et toutes les autres sont arrivées en bonne forme.*

*Une pause d'une demi-journée à Sarlat fut très appréciée, avec quartier libre l'après-midi et un excellent dîner du terroir. En deuxième partie du parcours, le relief a rendu les étapes plus difficiles. Samedi, arrivée à Toulouse en milieu de journée où les cyclos de Seysses sont venus à notre rencontre, le rendez-vous était fixé à Mondonville.*

*Après un pique-nique partagé, ils nous ont emmenées jusqu'à la Place du Capitole de Toulouse par les pistes cyclables et les voies sur berges de la Garonne, avec quelques arrêts d'abord à Blagnac pour voir l'avion A380, puis au panneau « TOULOUSE » avec séance de photos pour immortaliser l'événement, sans oublier la maison du célèbre chanteur Claude Nougaro et la longue pause Place du Capitole.*

*Dimanche, pas de défilé mais un beau pique-nique géant avec des animations musicales. Nous étions 3000 participantes.*

*Ce fut une belle semaine riche en magnifiques paysages et en belles rencontres humaines, comme ces maires des communes qui nous ont accueillies chaleureusement pour le pique-nique. Une bonne ambiance tout au long de ce périple car les filles attendaient impatiemment ce moment de partage et de challenge. Merci à nos six accompagnateurs qui ont su dynamiser cette ambiance, et pour les quelques soucis mécaniques qu'ils ont facilement solutionnés. Merci à eux, ils ont pleinement contribué à la réussite de l'événement. Regardez, les photos parlent d'elles-mêmes.*

*Bravo les filles ! Certaines pensent déjà à Paris en 2024. »*

Ensuite, Catherine parle des projets 2022 de la commission :

- Balade des féminines 2022 : ce sera une sortie à la journée le 22 mai avec un pique-nique prévu au plan d'eau de Lavaré.  
Les hommes pourront accompagner les féminines.
- « Toutes à vélo 2024 » : destination Paris.  
Il s'agit de débiter l'organisation de ce voyage. Un groupe de travail est déjà constitué :  
Maryvonne Dupin, Maryvonne Foucat, Monique Frèrejacques, Catherine Broquet.
- Stage de mécanique pour les féminines le 2 avril.

### **Commission formation (Mireille Touchard) :**

*La commission Formation est composée de Sébastien Dubois, Florent Touchard, Mireille Touchard, Nicolas Touchard.*

Cette année la commission n'a organisé aucune formation en raison de la situation sanitaire.

Une réunion des moniteurs a eu lieu le 4 novembre, ce qui a permis de faire le calendrier des formations pour l'année prochaine.

### **Projets 2022 :**

- Stage animateur Club : 15 janvier et 26 février
- Stage Sécurité, aisance à vélo : 30 avril
- Stage Pilotage VTT : à déterminer
- Les stages PSC1 en partenariat avec le CDOS seront maintenus.
- Stage Moniteur : 9 au 12 avril (44)

### **Commission jeunes (Mireille Touchard) :**

*La commission Jeunes est composée de Florent, Mireille, Nicolas Touchard, Sébastien Dubois et Maryvonne Dupin.*

Le contexte des restrictions sanitaires, les contraintes de regroupement ne nous ont pas permis de préparer et d'organiser les manifestations Jeunes en début d'année. Le concours régional d'éducation routière au Lude, initialement reporté en septembre a été annulé par manque de candidats. Pour ne pas décourager les jeunes sarthois qui s'étaient inscrits, la commission s'est mobilisée pour organiser le Concours Départemental d'Éducation Routière à la Maison des Sports le 25 septembre au Mans. Sept jeunes de 10-12 ans venus des clubs de Lhomme et du SOM y ont concouru dans une bonne ambiance.

Six d'entre eux ont pu participer au Concours National d'Éducation Routière en représentant l'équipe des Pays de La Loire à Voiron (38) les 29, 30 et 31 octobre.

Ils participeront le 24 novembre en visio-conférence au Concours Européen d'Éducation Routière comme les 53 autres participants inscrits au CNER.

La commission est aussi intervenue à

- « Cet été, la Sarthe destination sports » sur cinq centres aérés en partenariat avec le CDOS et le conseil départemental.
- La « Journée Évasion » au MMARENA en partenariat avec l'association Premiers de Cordée, pour les enfants malades et/ou en situation de handicap.
- La journée « Faites du vélo » à Allonnes.

Je remercie tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces journées, ainsi que les jeunes participants.

En 2022, sont programmées à nouveau toutes les manifestations jeunes :

CDER	22 janvier	Le Mans
CDJC VTT	12 mars	
CRER	27 mars	Le Lude
CRJC Route	27 mars	Le Lude
CRJC VTT	7-8 mai	Briacé (44)
SNEJ	10 au 17 juillet	Vesoul (70)
Trait d'Union	31 juillet au 7 août	Valognes(50)- Loudéac(22)
Rallye	15 octobre	Malicorne

Pour mémoire, il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement de la licence. La production d'un tel certificat (de moins de 6 mois) demeure toutefois nécessaire lorsque les réponses du mineur ou de son représentant légal au questionnaire de santé spécifique conduisent à la nécessité d'un examen médical.

### **Commission sécurité (Jean-Claude Trémoureux) :**

*Cette commission est formée d'Alain Martin, de Jean-Claude Trémoureux et de Mireille Touchard.*

Entre le 1 novembre 2020 et le 31 octobre 2021, nous déplorons 25 déclarations à l'assurance.

Moyenne d'âge des déclarants : 61 ans

### **Répartition de ces déclarations :**

Collision avec un tiers reconnu : 7 occasionnant 6 blessés 1 indemne

Chutes en groupe constitué : 12 dont 8 chutes collectives et 4 individuelles

Chutes en roulant seul : 13 dont 9 sur route et 4 à VTT

### Conséquences :

8 ont « seulement » des contusions; plaies; hématomes  
8 fractures : 1 bassin; 1 coude; 2 épaules; 3 poignets  
4 autres, douleurs (dos ; épaules)  
3 indemnes  
1 fêlure vertébrale  
1 dentition

### Causes :

Il n'y a pas que les kilomètres parcourus (plus on roule, plus il y aurait de risques) et le nombre de licenciés (plus un club en a, plus il risque de déplorer un accident), il y a également les principaux facteurs de risques suivants:

- Inattention
- Défaut de maîtrise du cycle (aisance sur son vélo: souplesse; équilibre.....)
- Vitesse inadaptée suivant le contexte environnemental (chaussée; météo; trafic...)
- Distance de sécurité non respectée (espace vital autour du cyclo : 1 mètre mini)
- Entretien du cycle (chaîne; pneus; freins....)
- Non respect du code de la route (priorité; stop; emprise sur la chaussée)
- **Absorption de médicaments** : les pictogrammes sur les produits pharmaceutiques à l'attention des conducteurs, pour les avertir d'un éventuel danger, s'adressent aussi aux cyclistes !

Ces pictogrammes concernent tout individu susceptible de manœuvrer, déplacer tout engin à l'aide de boutons, manettes, volant ou guidon.

Voici le lien vers l'article de Ouest France du 19/04/2019 :

- <https://www.ouest-france.fr/sante/medicaments/sport-et-medicament-la-liaison-peut-s-averer-dangereuse-6327128>

### Remèdes : (S'il y en a d'autres, Jean-Claude est preneur !)

- Prise de conscience individuelle des risques encourus.
- Respect des consignes lors des déplacements en groupe.
- Respect du code de la route.
- Comportement respectable des autres usagers.
- Suivre un ou des stages consacrés à la sécurité et à l'aisance sur son vélo.

### Délégué Sécurité: il en faut 1 dans chaque club.

Celui-ci réceptionne les statistiques des accidents. Il aide la ou les victimes à la déclaration de sinistre sur internet. Il met en place des consignes de sécurité. Il met tout en œuvre pour faire respecter le code de la route. Il est important pour le bon fonctionnement du club !

### Conclusions :

25 déclarations en 1 an au lieu de 39 la saison passée.

Un « bon » résultat obtenu grâce à vous mais, attention, déjà 3 accidents en novembre 2021 !

La sécurité de nos déplacements est l'affaire de toutes et tous.

### Commission VTT (Laurent Bertrand) :

*Cette commission n'est formée pour l'instant que de Claude Leduc et de Laurent Bertrand. Un appel est lancé pour renforcer la commission : l'idéal serait que chaque club pratiquant le VTT y envoie un représentant.*

Suite à la crise sanitaire, l'activité de la commission a été très faible en 2021 mais elle a œuvré dans quelques problèmes d'actualité dont :

- La base VTT de Sillé-le-Guillaume : un moment compromise, elle va finalement être réactivée.
- Le réseau VTT du Val de Sarthe.

### Buts :

- Agir en réseau (Cartographie des clubs...)
- Communiquer (Bienvenue FFVélo...)
- Accueillir (Guide, charte...)
- Mutualiser (Organisation des sorties...)
- Contribuer (Création, validation, surveillance circuits...)

### Quelle place pour le VTT à la FFVélo ?

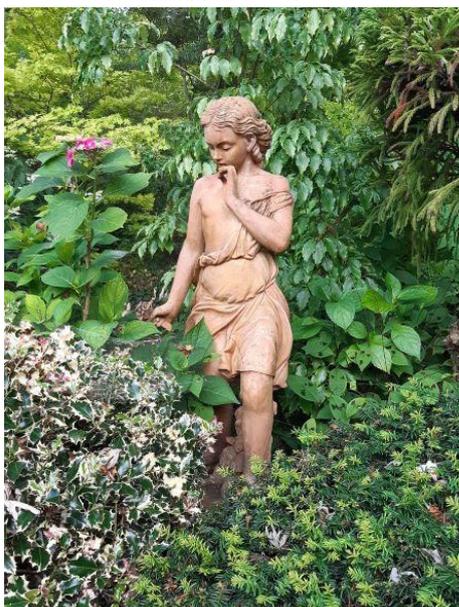
Un grand nombre d'organisations VTT ne sont pas faites par des clubs de notre fédération, un grand pourcentage de randonneurs sont des vététistes. Certes ceux-ci sont plutôt individualistes et avides de « liberté » mais il doit y avoir moyen pour nos clubs d'en garder une partie. Il faut être prêts à accueillir ces nouveaux pratiquants ! L'opération « Bienvenue à FFVélo » a en partie ce but.

### Commission photo (Bernard Migot) :

*Cette commission est composée d'Alain Auriault (CCL), Annie Lalande (ECT La Bazoge), Béatrice Bellanger, Bernard Migot (RCL La Flèche), Dominique Frangeul (RCL La Flèche), Florent Touchard (SOM Le Mans), Jean-Pierre Drouin (ASPTT), Jean-Yves Uzu (CSP St-Pavace), Maurice Chéhère (RCL La Flèche) et Nicolas Touchard (SOM Le Mans).*

La commission photo ne se réunit qu'une fois par an, pour la notation des photos du concours. Le reste du temps, les échanges d'idées et d'avis se font par courriers électroniques, ils sont fructueux et sympathiques. Sur ce plan, il y a tout lieu d'être satisfait.

*Photo de Sophie-Charlotte Migot  
classée 1ère*



*Photo de Gérard Lalande,  
classé 2ème*



La participation au concours de cette année n'a pas eu le succès espéré. En effet, le sujet était des plus simples, des statues, il y en a partout et elles ne bougent pas donc sont faciles à photographier ! Est-ce dû encore au covid ? Est-ce dû au manque de rappel début septembre ? Est-ce dû à un manque d'intérêt pour ces statues qui, avouons-le, sont souvent banales ? Il y a sans doute un peu de toutes ces raisons à la fois. Dans mon club où j'incite les licenciés à prendre des photos, la participation est, et de loin, la plus nombreuse avec 10 participants ! Dans tout le département, il y a donc eu seulement 21 participants, répartis sur 7 clubs. Il faudra donc repenser à la communication en 2022.

Voici donc les données sur l'évolution de la participation depuis que je m'occupe de ce concours :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
participants	42	24	16	32	14	37	19	33	21
clubs	16	12	8	11	8	13	8	10	7

## les lauréats 2021 :

ordre	points	prénoms	noms	clubs
1	<b>8,547</b>	Sophie-Charlotte	Migot	RCL La Flèche
2	<b>8,432</b>	Gérard	Lalande	ECT La Bazoge
3	<b>8,247</b>	Bernard	Migot	RCL La Flèche
4	<b>8,123</b>	Annie	Lalande	ECT La Bazoge
5	<b>8,101</b>	Jean-Yves	Uzu	CSP cyclotourisme Saint Pavace
6	<b>8,028</b>	Béatrice	Bellanger	Les Cyclotouristes Ludois

Ces lauréats ont été récompensés, sauf le rédacteur de ces lignes qui a renoncé à cette attribution de récompense, ne participant à ce concours que pour le plaisir.

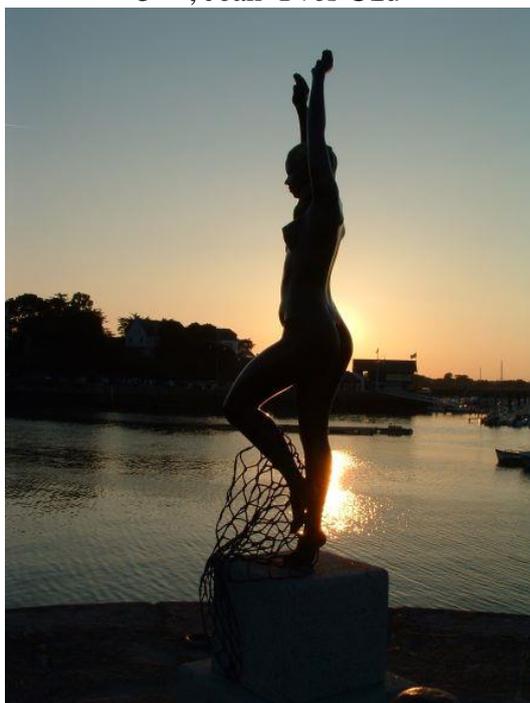
3<sup>ème</sup>, Bernard Migot



4<sup>ème</sup>, Annie Lalande



5<sup>ème</sup>, Jean-Yves Uzu



6<sup>ème</sup>, Béatrice Bellanger



## **le classement 2021 des premiers clubs :**

<b>ordre</b>	<b>points</b>	<b>clubs</b>
1	24,592	RCL La Flèche
2	24,032	ECT La Bazoge
3	22,441	CF 72 La Ferté-Bernard

Les RCL de La Flèche, lauréat et récompensé en 2020 est donc hors concours pour l'attribution de la carte cadeau destinée au club classé premier. L'ECT de la Bazoge en bénéficie donc.

La commission propose pour 2022 encore un sujet a priori facile « le cheval ». Ce terme est global, une photo pourra, bien sûr, montrer plusieurs chevaux, y compris des poulains. A l'écran, vous avez d'ailleurs une photo exemple avec deux chevaux. A noter qu'il y a des cyclotouristes sur cette photo, mais ils ne sont pas obligatoires. Des chevaux, il y en a un peu partout en Sarthe comme dans les départements voisins, c'est donc facile à photographier ! La commission photo espère donc que les cyclos sarthois se motiveront davantage que cette année pour prendre des photos et participer à ce concours, pour le plaisir d'abord mais aussi pour le succès du concours de manière à montrer que la photographie est indissociable de notre activité sportive et de loisir, le tourisme à vélo



### **Commission calendrier et challenges (Yannick Livet) :**

Pas de challenges cette année en raison de l'annulation de presque toutes les organisations.

Le calendrier est presque complet. Yannick signale un doublon en avril, il est vite résolu par Gilbert qui reporte l'organisation de l'Yvréenne au 1<sup>er</sup> mai. Il manque encore la Ludoromaine qui doit bientôt être inscrite sur le OIN. Voir ce projet de calendrier en document joint.

Yannick demande de réfléchir à la possibilité de faire les inscriptions en ligne. C'est pratique pour « réserver » des participants, pour la gestion des ravitaillements mais cela peut engendrer un coût pour le club organisateur. A voir, le site HelloAsso qui serait gratuit...

Les inscriptions sur le site fédéral doivent être faites au moins 2 mois avant la date d'organisation.

### **Commission communication (Yannick Livet):**

Le site internet est toujours hébergé gratuitement à la FFCT. Vous y retrouvez toutes les informations sur la vie du codep et, en page d'accueil, un diaporama sur une organisation récente. Merci aux clubs de nous envoyer une quinzaine de photos de leurs randos pour agrémenter cette page d'accueil en variant ce diaporama.

Ce site est également à la disposition des clubs pour annoncer leur manifestation (avec flyers ou affiches) ou pour tout autre sujet.

Il est assez bien fréquenté, une trentaine de visites par jour.

Une page facebook participe également à cette communication.

Les clubs oublient souvent d'envoyer le compte rendu de leur rando. Pour le réaliser, il suffit de télécharger le fichier qui est dans la rubrique « calendrier » et de nous le renvoyer par mail une fois rempli à l'adresse indiquée.

## **Diplôme du mérite du cyclotourisme (Mireille Touchard) :**

Le mérite du cyclotourisme est remis cette année à 9 personnes, pour leur engagement au service de leur club et pour la cause du cyclotourisme. Les récipiendaires sont :

DENIS JACQUES- Randonneurs Castéloriens  
TOUET FRANCOIS- Randonneurs Castéloriens  
DUMERY DANIEL- S C Malicorne sur Sarthe  
BASOGE MICHEL- Cyclotourisme St Pavace  
MARTIN CHANTAL- Cyclotourisme St Pavace  
VALLEE JEAN FRANCOIS- Club cyclo de Montbizot  
LAUNAY PASCAL- La Roue Cornélienne  
RIVIERE JEAN-MARC- La Roue Cornélienne  
JEUSSEAUME ERIC- Cyclo Club de la Vègre

## **Clôture de l'Assemblée Générale (Mireille Touchard)**

Mireille rappelle quelques dates de réunions :

Assemblée Générale du CoReg le 28 novembre aux Ponts-de-Cé (49)

Assemblée Générale de la fédération les 4 et 5 décembre 2021 à NEVERS

puis précise : la date de la réunion des clubs sera fixée rapidement, ce sera à La Maison des Sports du MANS. D'autre part, on recherche un club pour accueillir l'AG du codep en 2022.

Mireille conclut : « N'oubliez pas de voter pour l'assemblée générale de la Fédération et celle du comité régional le 28 novembre, il est important de participer à la vie fédérale, c'est un encouragement pour les élus bénévoles. D'autre part, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer votre compte rendu d'Assemblée Générale 2021 ainsi que la composition de votre bureau 2021-2022. Enfin, n'oubliez pas de mettre à jour le fichier GILDA de la Fédération, dès qu'un changement intervient sur votre structure et d'inciter les licenciés à se connecter également pour mettre à jour leurs coordonnées téléphoniques et mails. Un seul fichier doit exister, celui de la Fédération.

Je vous remercie tous de votre attention et vous souhaite une bonne fin d'année. Je tiens à remercier une nouvelle fois la mairie de Parigné et les Copains du Vélo pour leur accueil. »

*Le pot de l'amitié est offert par les Copains du Vélo.*

***Le secrétaire, Bernard Migot***